



BULLETIN MUNICIPAL

SÉNIERGUES

N°11

Janvier

2026



● LA COMMUNE ● ETAT CIVIL 2025 ● INFOS PRATIQUES ● LES ASSOCIATIONS



Bonjour à Tous,

Le début de cette année 2026 est le moment qui convient pour vous présenter les vœux du Maire, de la municipalité, et de tout le conseil municipal.

Une année nouvelle qui commence et annonce aussi la fin du mandat du conseil municipal.

Pendant ces six années passées, nous avons fait vivre la commune et préparé l'avenir. Notre principal objectif pour cette année est d'aménager les terrains constructibles de Salvat Marouty et de les commercialiser. Nous avons aussi décidé de planter des arbres sur le terrain du foyer rural et de réaliser quelques travaux à l'église.

Je remercie vivement tous les membres du conseil municipal actuel pour leur implication dans la vie de la commune.

Je remercie aussi les associations de la commune : le comité des fêtes et Vivre à Séniergues pour les animations qui font vivre la commune, ainsi que la société de chasse.

Que cette nouvelle année 2026 nous apporte le meilleur.

Michel Thébaud



Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@orange.fr

www.seniergues.fr

Comité de rédaction :

Le conseil municipal

Rédactrice : Alexia Vandomme



LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2025

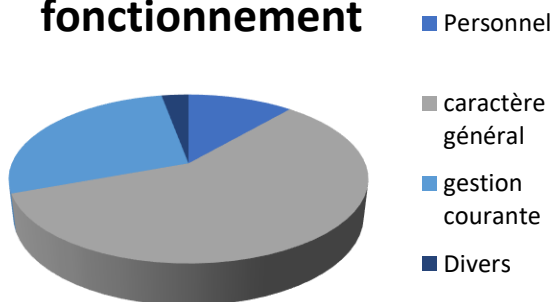
• Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (58 924 €), des impôts et taxes (85 192 €) des revenus des immeubles (16 898 €) et des produits de services (241 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (8 333 €), en charges à caractère général, dont l'entretien de la commune (42 600 €), autres charges de gestion courante qui comprennent les charges scolaires (20 372 €) et charges financières (1 596 €).

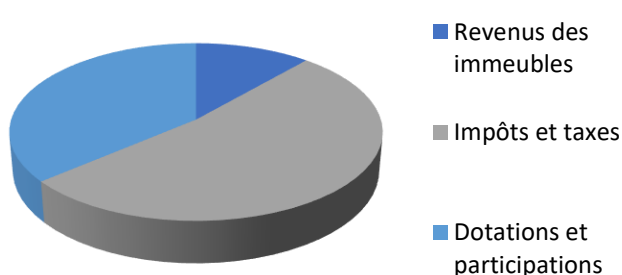
• Investissement

Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (21 856 €) et de subventions d'investissement (4 331 €).

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Voici le montant des taxes votées en 2025 :

CFE : 13,09 %

Taxe du Foncier Bâti : 27,71 %

Taxe d'habitation : 7,50 %

Taxe du Foncier non Bâti : 73,24 %

URBANISME

Déclaration Préalable – Permis de construire

Accordés en 2025

NOM	LIEU	DEMANDE
Christine BOY	70 impasse de Laboissière	Pose d'une pergola
Jean-Yves VIGUIE	566 route de la Faurie	Transformation du garage
Lucile ABIVEN	60 rue du Petit Lac	Abri de jardin
Damien BOUZOU	Le Vignals	Maison d'habitation
Gaec LAVALENE	225 chemin du Moulin	Bâtiment agricole
Jurgen HELLMANN	365 route du Lac des Places	Pose de lucarne en toiture
Jean-Louis BERGOUNIOUX	403 route du Lac des Places	Aménagement d'une grange

Le PLUi est entré en application. Il s'applique donc pour toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme.

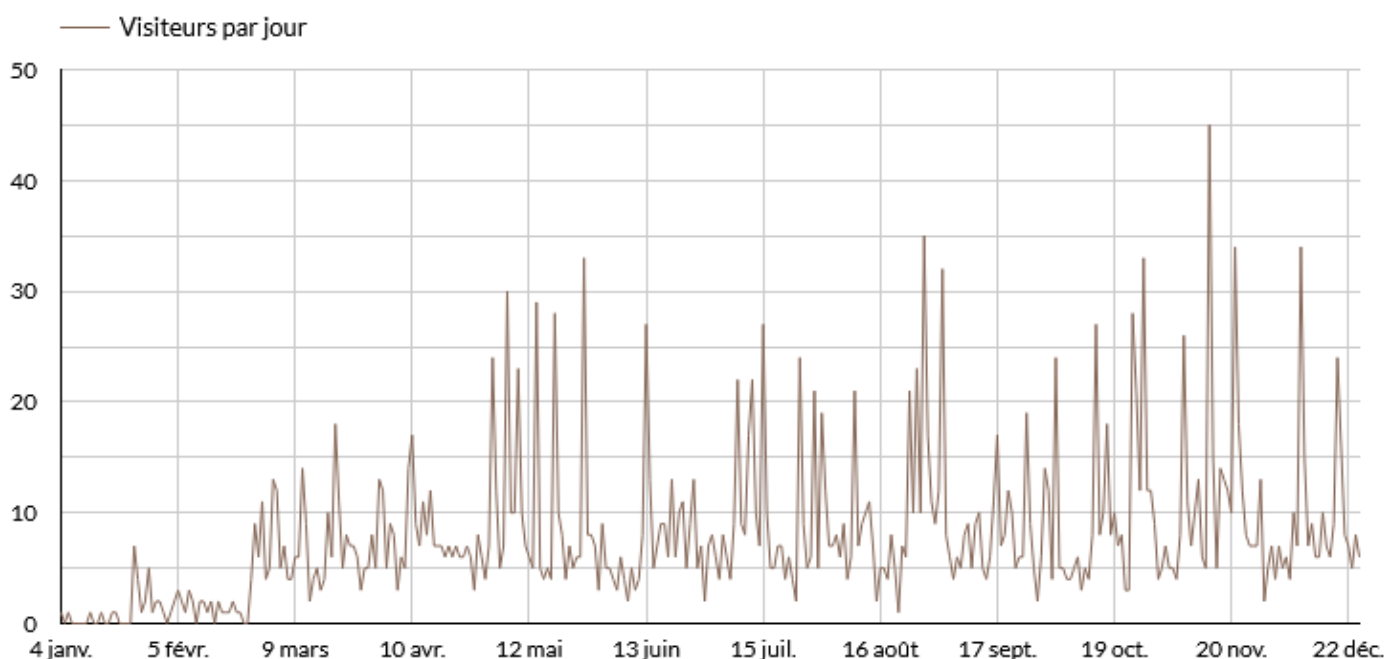
Pour celles-ci, vous pouvez dorénavant les déposer en ligne directement via la plateforme <https://ideau.atreal.fr/> ou vous adresser à la mairie.

INTRA MUROS : L'APPLICATION POUR RESTER CONNECTÉ

Séniergues a adopté en mars 2025 un nouvel outil de communication afin d'informer et d'alerter ses habitants. Il s'agit de l'application mobile **IntraMuros**.

Nous avons le plaisir de constater que l'application est largement consultée !

Si besoin, n'hésitez pas à demander de l'aide à la mairie pour l'installer.



C'ETAIT EN 2025...

Nouveau marquage au sol sur la RD 801

Pour des raisons de sécurité sur la RD 801, le Conseil Municipal a décidé de poser des panneaux de limitation de vitesse, de réaliser les marquages au sol des zones 30 et 50 et de poser de la résine gravillonnée dans le virage de la route départementale à la sortie du bourg.

Lotissement Salvat-Marouty

L'atelier Matrice a été choisi pour déposer le permis d'aménager du lotissement Salvat-Marouty. Une analyse croisée a été réalisée : urbaine, fonctionnelle, technique, environnementale, paysagère, réglementaire et sensible des secteurs et du contexte environnant. Cette analyse a été suivie de scénarii différenciés qui ont exploré de manière transversale les différentes thématiques en jeu avec notamment : l'approche fonctionnelle des circulations et du stationnement détaillant les principes de flux, parcours et accès des bâtiments, l'approche paysagère et les stratégies de végétalisation et d'intégration du paysage existant, l'approche technique par le choix des matériaux de revêtements, le fonctionnement des espaces de gestion des eaux pluviales par exemple et l'approche financière par un coût d'aménagement au ratio.

Le conseil municipal a opté pour le plan ci-dessous :



CE SERA EN 2026 !

Plantation d'arbres au foyer rural

8 platanes et 3 tilleuls ont déjà pris racine dans le parc du foyer rural.



Electrification de la petite cloche



Le Conseil Municipal a décidé d'installer et d'électrifier la troisième cloche de l'église Saint-Martin. Datée de 1854, elle fait partie intégrante de l'histoire de notre village. Aujourd'hui entreposée dans le clocher pour des raisons de sécurité, elle retrouvera sa place après les travaux nécessaires de réinstallation.

Lotissement Salvat-Marouty

L'atelier Matrice déposera le permis d'aménager qui permettra, une fois les autorisations obtenues, de démarrer la phase travaux.



**SENIERGUES
CONNECTEE !!!**



ETAT CIVIL 2025

DECES

Geneviève MUSSON, le 11 juin

Pierre MONESTIER, le 28 août

Jean-Pierre MALGOUYARD, le 23 octobre

Philippe GIRON, le 14 décembre

NAISSANCE

Léon LAFAGE, le 3 mars

Maysson PIERRE, le 26 juin



LA TRANSHUMANCE



Comme l'an dernier, la transhumance a fait deux étapes à Séniergues.

La première, le mardi 15 avril : les brebis ont stationné en fin de journée au lieu-dit Vergnoulas afin de passer une nuit tranquille. Le comité des fêtes de Séniergues avait organisé pour cette soirée du mardi un repas menu "pastis" pour les suiveurs de la transhumance. Ce menu était basé sur le pastis quercynois canard et le pastis sucré aux pommes, spécialités du terroir. Beaucoup d'amateurs, des réservations complètes plusieurs jours avant la date, une super ambiance pour cette soirée qui restera dans la mémoire des convives. Une occasion aussi de découvrir les spécialités locales et produits du terroir.

Rendez-vous à l'année prochaine !

LE REPAS DE LA COMMUNE

C'est par un beau dimanche, le 22 juin 2025, que le conseil municipal a proposé le repas annuel de la commune. La chaleur était bien présente, aussi, le repas s'est déroulé dans la salle climatisée du foyer rural pour le bien-être des convives.

Le menu « grillades » a été très apprécié.

A renouveler l'an prochain !





INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT



Désormais, vous pouvez faire vos papiers d'identité à la mairie de Labastide-Murat. La mairie est en effet désormais équipée du dispositif de recueil des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports. Afin de gagner du temps, nous vous recommandons d'effectuer une pré-demande en ligne. Si vous ne disposez pas d'Internet ou que vous

rencontrez des difficultés, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 05 65 31 11 50.

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois

Formulaire Cerfa n°12100*02

Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à France Services à la Maison de Santé, au premier étage à LABASTIDE-MURAT, pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts...

Renseignez-vous au 05 65 20 38 62 du lundi au vendredi

Uniquement sur rendez-vous

INFORMATION CIMETIERE



Le cimetière de la commune dispose d'un columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS

Le compostage est obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024.

Un composteur collectif est à votre disposition depuis 2018 déjà dans le bourg de Séniergues, n'hésitez pas à y mettre vos déchets organiques. Vous pouvez également commander un composteur individuel auprès du Syded. Le bon de commande est disponible dans votre mairie !

La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr). Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).

Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés. Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.

Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.

Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à Labastide-Murat. Vous devez également y déposer vos encombrants (meubles, électroménagers, gravats...)

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00

le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)

Le Mardi : Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie

Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)

Le Mercredi des semaines impaires : (Gali, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)

Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)





Le Broyeur de végétaux

La commune dispose d'un broyeur de végétaux ayant la capacité de broyer des branches jusqu'à 7 cm de diamètre. Les habitants de la commune peuvent déposer des végétaux près de la mairie qui seront broyés par les services de la mairie, la manipulation du broyeur nécessitant un peu de pratique. Il est nécessaire d'appeler la mairie avant de déposer les végétaux afin de convenir du lieu de dépôt. Pour rappel, suite à un arrêté préfectoral, les particuliers ne sont pas autorisés à brûler les déchets verts en plein air.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

SSIAD

Services de Soins Infirmiers A Domicile

Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS

Christine CHEVAUX

Tel : 05 65 20 68 68

Elisabeth VAN HEERBEEK

Tel : 05 36 04 05 46

CABINET D'INFIRMIERS

Sandrine BERGOUIGNOUX, Mélanie FOLDRAIN

Tel : 05 65 31 11 96

Philippe CHIAPPINI et Emmanuelle CABARAT –

Tel : 07 84 18 57 65

DIETETICIENNE

Laurie PIECOURT

Tel : 06 41 97 30 38

DENTISTE

Corina BOCSARU

Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE

Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE

Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE

Christophe PAPIN

Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE

Harold Berthollet

Tel : 07 84 75 15 12

SAGE FEMME

Marie-Françoise BREL – 05 65 23 78 83

ADMR

permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE

Ménage, portage de repas

Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

Maison de Santé, 1^{er} étage.

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 05 65 20 08 50

ALSH

Accueil de loisir sans hébergement

Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)

Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30

Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES

sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO, et à U Express, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE

Lucie RABIER

159, chemin Sol Viel

Tel : 05 65 31 19 58

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

LE COMITE DES FETES



Pendant l'année écoulée, nous avons organisé plusieurs manifestations dont la transhumance. Il nous incombait donc l'organisation des deux premières étapes Rocamadour-Séniergues puis Séniergues-Frayssinet avec le repas du mardi 15 avril au soir. Comme les années précédentes et grâce à tous les bénévoles, nous avons accueilli 140 personnes qui ont dégusté le Pastis Quercynois en plat principal et le Pastis traditionnel en dessert dans une ambiance festive.

Le mercredi 16 avril, 250 personnes se sont retrouvées pour le pique-nique autour du foyer. Deux belles journées qui ont à la fois permis à des gens de tous horizons de se rencontrer et de découvrir notre commune au détour de beaux chemins.

De beaux moments de partage ont également eu lieu pendant la fête votive des 13, 14, 15 et 16 août. Le loto, le vide-greniers, l'apéritif du 15 à midi, les bals et le repas du 16 ont été une réussite malgré la concurrence de la fête de la Terre organisée par les jeunes agriculteurs.

Comme les années précédentes, nous avons installé les illuminations de Noël au foyer rural grâce à la bonne volonté des bénévoles.

Qu'il me soit encore permis de remercier toute l'équipe du Comité pour que perdurent nos traditions. Peut-être aurons-nous le plaisir de voir quelques nouvelles personnes intégrer le comité des fêtes, elles seront les bienvenues.

Soyez encore remerciés, toutes et tous de votre gentillesse et de votre générosité lors de notre passage pour les aubades. L'ensemble du comité des fêtes se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux pour 2026.

Le Président Bernard BOY

L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES

L'association Vivre à Séniergues a proposé à tous les habitants, en 2025, comme initié en 2024, un programme de 4 manifestations : animation musicale et soirée-concert, concert choral et journée de balade patrimoniale, lors des vacances scolaires. L'équipe VAS est consolidée depuis un an et travaille avec l'aide de bénévoles sympathisants.

Au mois d'avril un concert choral a eu lieu en l'Eglise Saint-Martin le vendredi 25. Un programme de Chants de la Renaissance et de pièces pour guitare, interprétés par l'Ensemble Vocal Varia Voce, chœur de femmes dirigé par Daniel Hiron.

Le samedi 2 août, un Concert Musical, « Génération 1685 », était dédié cette année à la musique baroque avec Emily Audouin à la Viole de Gambe et Céline Cavagnac à l'Alto. Le concert était centré sur la musique du 17ème siècle autour de Bach, Scarlatti et Haendel.

Au mois d'août l'équipe a participé au vide grenier organisé par le Comité des Fêtes de Séniergues, en proposant des sachets de lavande fabriqués par leurs soins.

Les 20 et 21 septembre pour les Journées Européennes du Patrimoine, l'association a proposé la visite guidée de l'Eglise Saint Martin, ainsi qu'une présentation en musique d'instruments anciens à cordes frottées, « *A la recherche du son perdu* », présentés par Philippe Daoulas et Jean Luc Villard, collectionneurs passionnés, musiciens et facteurs occasionnels.

Nous avons offert un buffet ou une collation pour une rencontre amicale avec les musiciens, à l'issue de chaque manifestation.

Enfin le jeudi 28 août nous avons proposé une journée de balade patrimoniale avec la visite du Château de la Pannonie, situé près du hameau de Lauzou à Gramat.

L'association Vivre à Séniergues est actuellement dans la phase de préparation du programme 2026 et aura plaisir à vous accueillir lors de ses prochaines activités.

